



**nantes**  
**MÉTROPOLÉ**  
**HABITAT**

**NOUVEAU**

---

**UN COUP DE POUCE  
POUR UN COUP DE NEUF**

---

**LE Bonus**  
**FIDÉLITÉ**

**TRAVAUX**



# UNE DÉMARCHE QUI S'INSCRIT DANS LE PROJET GLOBAL «UN MONDE DE SERVICES»

**nmh**

UN MONDE  
DE **SERVICES**



Afin de répondre à vos attentes,  
NMH lance le « **Bonus fidélité travaux** »  
co-construit avec vos représentants  
d'associations de locataires.

En effet, Nantes Métropole Habitat  
a mis en place une démarche participative  
appelée « Un Monde de Services », lancée en 2018,  
autour des services apportés aux locataires.

**L'objectif ?** Être à l'écoute des attentes,  
créer des temps d'échanges, de rencontres et de travail  
avec les habitants, les collaborateurs, les élus,  
les partenaires ou encore nos entreprises prestataires.

LE **Bonus**  
**FIDÉLITÉ**  
**TRAVAUX**

# VOUS SOUHAITEZ DONNER UN COUP DE NEUF À VOTRE LOGEMENT ?

NMH VOUS ACCOMPAGNE JUSQU'À 1 500 € DE TRAVAUX\*



## POUR QUELS TRAVAUX\*\* ?

- > Recouvrement des sols
- > Les meubles sous évier
- > La faïence (ajout)
- > Les lavabos, les évier
- > Les WC
- > Les tapisseries, les peintures



## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- > Être titulaire d'un bail de location de logement NMH
- > Être locataire du même logement NMH depuis au moins 10 ans
- > Ne pas être assujéti au Supplément de Loyer Solidarité
- > Remplir toutes ses obligations, légales et contractuelles (attestation d'assurance en cours de validité, ne pas avoir d'impayés de loyer, ne pas avoir causé de troubles...)\*

Faites votre demande par écrit en remplissant le formulaire disponible :

- > En agence
- > Sur le site [www.nmh.fr](http://www.nmh.fr)
- > Auprès du Centre de Relations Locataires - 02 40 67 07 37



## UNE PARTICIPATION NMH JUSQU'À 90 % SELON VOTRE ANCIENNETÉ !

Avec le « Bonus fidélité travaux » vous ne financez\*\*\* que 10% à 20% du montant des travaux selon votre ancienneté dans le logement (1 500 € de travaux maximum) :

> Vous habitez votre logement depuis plus de 20 ans :



VOTRE PARTICIPATION EST DE 10%



SOIT 150 € MAXIMUM

> Vous habitez votre logement depuis plus de 15 ans et moins de 20 ans :



VOTRE PARTICIPATION EST DE 15%



SOIT 225 € MAXIMUM

> Vous habitez votre logement depuis plus de 10 ans et moins de 15 ans :



VOTRE PARTICIPATION EST DE 20%



SOIT 300 € MAXIMUM



LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS CHEZ NMH, **C'EST AUSSI UN PLAN PLURIANNUEL**

**DE TRAVAUX AMBITIEUX DE 380 MILLIONS D'EUROS INVESTIS D'ICI 2026**

POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS SUR L'ENSEMBLE DU PARC, **AFIN D'AMÉLIORER LA**

**QUALITÉ DE VIE DES LOCATAIRES.**



\* Retrouvez l'ensemble des conditions détaillées sur [www.nmh.fr](http://www.nmh.fr)

\*\* Les travaux seront réalisés par des entreprises mandatées par Nantes Métropole Habitat, le choix des couleurs et des matériaux seront réalisés en lien avec le locataire selon le référentiel en vigueur à la date de la demande.

\*\*\* Des facilités de paiement peuvent être étudiées sur demande.

## CONTACTS

### **Nantes Métropole Habitat**

26 place Rosa Parks - BP 83618  
44036 Nantes CEDEX 01

**Nos agences vous accueillent du lundi  
au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H :**

**> Agence Bottière :**

82, rue de la Bottière 44300 Nantes

**> Agence Goudy :**

8, rue Gabriel Goudy 44200 Nantes

**> Antenne Malakoff :**

3, boulevard de Berlin 44000 Nantes

**> Agence Feyder :**

6, rue Jacques Feyder 44100 Nantes

**> Agence Cartier :**

7, rue Jacques Cartier 44300 Nantes

**> Agence Jamet :**

52, rue du Plessis Gautron 44100 Nantes

**> Agence Watteau :**

20, rue Antoine Watteau 44100 Nantes



### **Centre de Relations Locataires**

02 40 67 07 37

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

[www.nmh.fr](http://www.nmh.fr)

 @NMHabitat